

Réunion du 3 avril 2019

P.V. n° 13

**Président** : M. GAUVIN.

**Présents** : Mme. BERTON - M. CORNIER.

**Assiste** : M. MOUTHAUD (service Compétitions LFNA).

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 81 euros.

Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges (Art. 30.3 des R.G. de la Ligue).

**CHAMPIONNATS**

**U14-U17 FEMININES A 11 – PHASE 3 LFNA**

Match n° 21282076 – Poule D – Niveau 2 – A.S. Mazères Uzos Rontignon / Biscarrosse O.F.C. du 30/03/2019

Courriel de Biscarrosse O.F.C. du 28/03/2019 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de Biscarrosse O.F.C.**

Amende de 46 euros pour forfait à Biscarrosse O.F.C. (2<sup>ème</sup> forfait).

Match n° 21282134 – Poule F – Niveau 2 – A.S. de La Baie / E.S. Tonnacquoise Lussantaise du 30/03/2019

Absence de l'A.S. de La Baie (*sans en prévenir la LFNA*).

La Commission déclare le **forfait de l'A.S. de La Baie.**

Amende de 46 euros pour forfait à l'A.S. de La Baie (1<sup>er</sup> forfait).

Match n° 21282160 – Poule G – Niveau 2 – U.S. La Chapelle-Bâton – E.C. Adriers – F.C. Usson du Poitou L'Isle Jourdain / C.O. La Couronne du 30/03/2019

Absence du C.O. La Couronne pour des soucis de transport (a prévenu le club recevant le 30/03/2019 **à 13h45**).

Note que, suite à l'accord écrit du club recevant, cette rencontre sera fixée à une nouvelle date.

Le C.O. La Couronne sera débité des frais de déplacement de l'arbitre (24.06 euros).

## U14-U17 FEMININES A 8 – PHASE 3 LFNA

Match n° 21282215 – Poule B – Niveau 1 – E. Availles en Châtelleraut / A.S. Nontron St-Pardoux – St-Saud F. – A.S. du Pays Granitique du 30/03/2019

Courriel de l'E. Availles en Châtelleraut du 27/03/2019 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'E. Availles en Châtelleraut.**

Amende de 46 euros pour forfait à l'E. Availles en Châtelleraut (1<sup>er</sup> forfait).

Match n° 21282441 – Poule J – Niveau 2 – Foot Génération 2000 / A.S. Laguenne Ste-Fortunade Lagarde Enval du 30/03/2019

Courriel de l'A.S. Laguenne Ste-Fortunade Lagarde Enval du 28/03/2019 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'A.S. Laguenne Ste-Fortunade Lagarde Enval.**

Amende de 46 euros pour forfait à l'A.S. Laguenne Ste-Fortunade Lagarde Enval (1<sup>er</sup> forfait).

Match n° 21282442 – Poule J – Niveau 2 – A.S. Jugeals Noailles / E.S. Ussel du 30/03/2019

Absence de l'E.S. Ussel.

La Commission déclare le **forfait de l'E.S. Ussel.**

Amende de 46 euros pour forfait à l'E.S. Ussel (1<sup>er</sup> forfait).

Match n° 21282477 – Poule K – Niveau 2 – A.S.A. des Couronneries Poitiers / S.L. Cenon sur Vienne du 30/03/2019

Courriel du S.L. Cenon sur Vienne du 28/03/2019 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait du S.L. Cenon sur Vienne.**

Amende de 46 euros pour forfait au S.L. Cenon sur Vienne (1<sup>er</sup> forfait).

## U11-U13 FEMININES A 8 – PHASE 3 LFNA

Match n° 21282817 – Poule H – Niveau 2 – U.S. Fraternelle Foot – A.S. Ambazac – Amis de Magnac Laval / C.S. Feytiat – A.S. St-Just le Martel du 30/03/2019

Absence du C.S. Feytiat – A.S. St-Just le Martel.

La Commission déclare le **forfait du C.S. Feytiat – A.S. St-Just le Martel.**

Amende de 46 euros pour forfait au C.S. Feytiat (1<sup>er</sup> forfait).

Match n° 21282874 – Poule J – Niveau 2 – Ent. Grignols Villamblard / U.S. Cenon Rive Droite du 30/03/2019

Courriel de l'U.S. Cenon Rive Droite du 28/03/2019 informant de son forfait.

La Commission déclare le **forfait de l'U.S. Cenon Rive Droite.**

Amende de 46 euros pour forfait à l'U.S. Cenon Rive Droite (2<sup>ème</sup> forfait).

**Le Président**

Francis Gauvin

**Le Secrétaire de séance**

Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 04/04/2019 par le Secrétaire Général, Luc RABAT.